

SEMAINE EUROPEENNE 19 – 23 FEVRIER 2007 PARLEMENT EUROPEEN

L'UNION EUROPEENNE A L'HORIZON 2015 Quel projet pour l'UE ?



Contacts:

semaine-europe.iep@urs.u-strasbg.fr

Frederic CLAVERT

Anne EPSTEIN

A l'heure où l'Union européenne fête les cinquante ans du Traité de Rome, les bilans de tous ordres se multiplient. Il m'a semblé intéressant de participer à cet anniversaire en proposant aux étudiants de l'IEP de réfléchir à une prospective sur dix ans.

Comment des étudiants de l'IEP de Strasbourg envisagent-ils la réalité européenne d'ici une décennie ? L'idée serait d'amener les participants de la semaine européenne que l'IEP organise avec le Parlement européen à présenter un rapport, dans le style des rapports d'un groupe d'experts, qui, partant de la réalité actuelle de la construction européenne, envisage quelques projets possibles que les décideurs pourraient mener à bien dans le délai de 10 ans. Les étudiants élaboreraient ainsi une configuration envisageable pour et de l'UE.

Cette réflexion serait menée en groupe, chaque groupe constitué de 25 à 30 personnes, ayant à sa tête un coordinateur qu'il se sera choisi. Chaque équipe élaborera son rapport qui serait présenté lors de la dernière demi-journée de travail. L'ensemble des rapports ferait ensuite l'objet d'une publication.

1. Contenu de l'étude

Cinq points nous semblent devoir retenir une attention particulière dans la réflexion des étudiants :

- Quelle visibilité institutionnelle ? Il s'agit de réfléchir à l'évolution réaliste des institutions européennes dans le proche avenir et d'esquisser les contours de la réalité juridique de l'UE à l'horizon 2015.
- L'UE et la préservation d'un modèle socio-économique original. Comment l'UE peut-elle faire face à la mondialisation en préservant des valeurs sociales qui lui sont chères et inscrites dans son histoire ? Faut-il les préserver ? Faut-il les adapter ? Avec quels moyens ? Quelles orientations ?
- L'UE et les problèmes de l'environnement. Indépendamment des politiques européennes en matière d'environnement, l'UE peut-elle, à quelles conditions et avec quels moyens jouer un rôle moteur à l'échelle internationale pour répondre au défi environnemental ?
- L'UE et le maintien de la paix. Actuellement l'UE participe à plusieurs opérations de maintien de la paix. Peut-on imaginer un rôle plus important dans la prévention des conflits ? A quelles conditions ? Comment y parvenir ?
- L'UE et ses voisins. Il convient d'examiner cette relation dans trois directions. Vers l'Est, quel avenir avec l'Ukraine, la Biélorussie, et surtout la Russie ? Quels enjeux et géopolitique autour de la Mer Noire ? Vers l'Ouest, se poser la question du partenariat transatlantique ? enfin vers le Sud, comment envisager le dialogue avec les riverains africains et proches - orientaux de la Méditerranée ?

2. Organisation de la semaine – 19 au 23 février 2007

Les étudiants seraient présents au Parlement européen de 9 h. à 12 h et de 14 h. à 17 h.

Lundi 19 février 2007

9 h. 30 Accueil – M. FRITSCH J. J (Administrateur PE) – M. S. SCHIRMANN (Directeur de l'IEP)

Conférence inaugurale

Installation des groupes et début du travail des groupes

Chaque fin de journée de 16 h à 17 h, le coordonnateur de chaque groupe fera un point avec l'ensemble de l'équipe. De 12 h. à 14 heures, les étudiants peuvent quitter le Parlement européen.

Le vendredi 23 février 2007

A 9 h. Chaque coordinateur de groupe dispose d'une dizaine de minutes pour présenter succinctement les principaux points de son rapport.

Conférence finale

Conclusion : M. FRITSCH et M. SCHIRMANN

Cocktail final

Cette semaine européenne s'achève le vendredi 23 février à 12 h.

Remarque : Les conférenciers se placent dans le même état d'esprit que les étudiants et se livrent à une réflexion prospective ou abordent un des thèmes définis ci-dessus.

D'autres conférences que celles indiquées précédemment auront lieu en cours de semaine. Elles sont organisées avec le CEES/ENA.

Des consignes d'organisation et un règlement à respecter au sein du Parlement européen seront remis aux étudiants avant la semaine.

3. Préparation à la semaine européenne

Nous souhaiterions la constitution de groupes comprenant des étudiants de 4^{ème}, 2^{ème} années et des étudiants d'origine étrangère. Les différents groupes doivent être constitués pour le **vendredi 2 février 2007**. Chaque groupe choisira ensuite son coordinateur et se répartira le travail en fonction des thématiques définies. Cette organisation interne sera communiquée aux responsables de la semaine européenne **pour le 2 février**. Une réunion regroupant les organisateurs, les coordinateurs de chaque groupe est prévue pour **le lundi 5 février**. Deux autres réunions du même type sont encore prévues avant l'ouverture de la semaine européenne. Les coordonnateurs et les organisateurs de la semaine se retrouveront au Parlement européen pour régler les questions de l'organisation matérielle.

La constitution d'une dizaine de groupes de trente étudiants peut répondre aux objectifs. Ces différents groupes prépareront en amont leur réflexion en commençant à rassembler la documentation nécessaire.

Les étudiants seront encadrés par des ATER de l'IEP : Mme Anne EPSTEIN, M. Frédéric CLAVERT. Les étudiants volontaires du Master Politiques Européennes se joindront à l'accompagnement. M. le Directeur a libéré une grande partie de son agenda de la semaine et sera présent régulièrement au courant de la semaine.

4. Après la semaine européenne

Les étudiants disposeront jusqu'au **15 mars 2007** pour remettre un texte prêt à l'édition (texte à remettre par fichier joint, cd-rom...). La composition de l'ouvrage se fera avec les coordinateurs de chaque groupe.

Une attestation de présence et de participation à la semaine européenne sera remise à chaque étudiant.

La publication est prévue pour la fin de l'année universitaire 2007.

Enfin un bilan sera fait avec les coordinateurs de groupe et les ATER.

5. Calendrier

Réunions d'information : **25 et 26 janvier 2007**

Constitution des groupes, désignation au sein de chaque groupe d'un (une) coordonnateur (trice) : **27 janvier – 2 février 2007**. La répartition des tâches au sein de chaque groupe peut se faire. Il est important de se constituer avant le démarrage de la semaine européenne une documentation exploitable au cours de la semaine.

Réunion des coordonnateurs des équipes avec les responsables de la semaine : **lundi 5 février 2007** (deux autres réunions seront prévues à cette séance). Les coordinateurs de chaque groupe transmettront les documents et informations aux différents membres de leur équipe.

Jeudi 15 ou vendredi 16 février 2007 (tableau d'affichage à surveiller) : dernière réunion d'ensemble

19 au 23 février 2007 : Semaine européenne

15 mars 2007 : Remise du rapport par les coordonnateurs de chaque groupe et réunion de bilan avec ces mêmes coordonnateurs.